

PLFSS 2026 : la FNMR se mobilise dans les actions de la médecine libérale

09/01/2026

De Bruno Benque



Dans un communiqué du 7 Janvier 2026, la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) annonce prendre une part prépondérante dans la mobilisation de la médecine libérale. La grève, ainsi que d'autres actions, répondent à certaines dispositions contenues dans le PLFSS 2026.

Du 5 au 15 Janvier 2026, l'ensemble de la médecine libérale organise différentes actions pour protester contre les dispositions législatives prises dernièrement. C'est ainsi que la grève des médecins libéraux a démarré le 5 janvier, une grève à laquelle les médecins radiologues libéraux participent en nombre.

Après une première journée de grève fondatrice, le 10 novembre 2025, la FNMR se mobilise à nouveau aux côtés de l'ensemble des professionnels libéraux, en participant notamment à la manifestation nationale de la santé du 10 janvier à Paris. Elle souhaite ainsi alerter à nouveau sur les conséquences pour les patients des décisions unilatérales imposées par l'Assurance maladie dans le cadre du budget de la Sécurité sociale et du plan imagerie 2025-2027. Elle annonce clairement dans un communiqué du 7 janvier : « L'unilatéralisme n'est pas une méthode ! »

Le législateur a donc supprimé l'article 24 du PLFSS 2026, ce qui a constitué, selon la FNMR, un signal politique, mais « il n'est cependant pas allé au bout de son raisonnement en validant les articles 77 et 78 de la LFSS 2026 et le plan imagerie 2025-2027, qui reposent tous deux sur des décisions arbitraires et mettent en danger l'accès aux soins », rappelle le communiqué. « *La mobilisation actuelle n'est pas un coup de colère, mais l'aboutissement d'alertes répétées*, assène le Président de la FNMR, le Dr Jean-Philippe Masson. *Les radiologues sont engagés dans ce mouvement depuis le début et continueront à défendre une médecine libérale responsable, au service des patients* ».

Cette mobilisation s'inscrit dans une vision de long-terme et dans l'intérêt des patients, afin de préserver un système de soins fondé sur la qualité, la sécurité et l'équité, et la FNMR réaffirme sa disponibilité pour reprendre des discussions constructives, « dès lors qu'un changement de méthode sera engagé, fondé sur la concertation, la pertinence des soins et l'intérêt des patients ».